



Association loi 1901 n° W613001440 - Journal officiel du 24 mai 2014
N° Siren 824 274 666

Pouvoir

Je soussigné Mme, M.

Demeurant.....

Membre de l'association Maison Roger Martin du Gard, à jour de cotisation, donne pouvoir à Mme, M.

aux fins de me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 5 mars 2022 à 14 h 30 au château du Tertre, à Sérigny.

À.....

Le.....

Signature

Le conseil d'administration de l'association:

Didier Mauger, président

Anne de Coppet, vice-présidente

Bénédicte Nécaillle, trésorière

Loïc Fouillard, secrétaire

Anne-Véronique de Coppet

Odile Genay

Marie-Claude Vitoux

Kees Berg

Jean-Louis Trottier